

## L'édito du Maire

Que de temps forts au dernier conseil municipal !!!

En effet nous avons eu le plaisir de recevoir nos six jeunes conseillères et conseillers du Conseil Municipal des Enfants. Un peu impressionnés certes mais aussi pleins d'aplomb, ils nous ont présenté le fruit de leurs réflexions. Après trois séances de travail, ils portaient fièrement devant nous trois projets. Le Conseil des « grands » va maintenant voir ce qui sera retenu afin de pouvoir mener une action avant la fin de l'année scolaire, le temps presse...

Nous avons reçu, pour le féliciter, Jean Sancey Richard qui vient d'obtenir la distinction d'adjoint honoraire de la Commune de Nancray après un engagement de 25 ans en qualité d' élu. Il était accompagné de Jean Pierre Martin, président des anciens Maires du Doubs et Maire honoraire de notre Commune. Ils se sont exprimés devant enfants et adultes en partageant quelques souvenirs de leurs expériences. Ils ont évoqué des satisfactions bien sûr, la richesse du travail en équipe et du travail pour l'intérêt général, la nécessaire loyauté malgré les divergences de points de vue, mais aussi la peine du travail pas toujours reconnu à travers des remarques désobligeantes de certains administrés, bref des ressentis d'élus...

Nous avons ainsi connu de beaux moments d'émotion avec plusieurs générations dans notre assemblée ce 19 mai dernier.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le Maire, Vincent Fiétier

## ÉTAT CIVIL 2021

Lors de la présentation de la liste des naissances sur la gazette du mois de mars, une erreur a été commise sur le prénom de Maxine SERMENT née le 15/11/2021 et non pas Maxime.  
Avec nos excuses

## Les échos du conseil municipal

### Conseil du jeudi 19 mai 2022

*Présent-e-s : Mmes et MM. David BOURDIER - Philippe BRECHENMACHER – Sylvie CATTET – Vincent FIETIER – Annette GIRARDCLOS – Aline GUY-CHAUVILLE - Stéphane HAEHNEL – Barbara KURTZMANN – Fabien MULIN - Guy RENOUD – Frédéric SALVI – Stéphane SAUCE - Bettina TROUDE - Esther VOUILLOT*  
*Secrétaire de séance : Mme Annette GIRARDCLOS*

*Absence excusée : Patrick JEHL*

*Pouvoirs : Patrick JEHL à Stéphane SAUCE*

### Demandes d'autorisations d'urbanisme :

Ont été déposées :

- Deux demandes de permis de construire
- Onze demandes de déclarations préalables

### Projet du Conseil Municipal des Enfants :

Le conseil municipal a accueilli :

Léa BARTHOD, Maël BECHARI, Ryan BOBIVSKY, Alice GUICHARD, Noëlie MORIN, Alexi PINHEIRO les six jeunes conseillères et conseillers du Conseil Municipal des Enfants élus le 25 mars 2022.

### Occupation du domaine public – Création d'un tarif – Complète la délibération n° 34-21 :

Le Conseil municipal décide de permettre l'occupation du domaine public aux tarifs suivants :

- Entreprises : 100 € / jour et 180 € / deux jours consécutifs,
- Associations à but non-lucratif extérieures au village 50 € / jour et 80 € / deux jours consécutifs.

*Unanimité*

### Location de la salle de la Louvière – Création d'un tarif et règlement intérieur :

Le Conseil municipal décide de permettre la location gratuite de la salle de la Louvière aux associations et aux habitants de Nancray, dans son état actuel. Deux cautions seront demandées : 100 € pour le ménage et 200 € pour les dégradations. Toutefois, si des dégradations plus importantes sont constatées, elles seront facturées selon le montant des réparations.

De nouveaux tarifs seront créés après les travaux de réfection de la salle.

*Unanimité*

### Ressources humaines – Mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.S.E.E.P composé de l'I.F.S.E. et du C.I.A) – Annule et remplace la délibération n° 26-21 du Conseil municipal du 20 mai 2021 :

Les fonctionnaires et les contractuels d'une ancienneté de plus de 6 mois bénéficiaient du régime de primes mis en place en 2021. Le Conseil municipal décide d'étendre ces primes à tous les contractuels, quelle que soit leur ancienneté.

*Unanimité*

### Validation du rapport de la CLECT – Bonus soutenabilité voirie :

Toutes les Communes doivent verser une somme annuelle (attribution de compensation) pour la gestion de la voirie par le Grand Besançon. Toutefois, quelques-unes d'entre elles peinent à verser cette somme à cause de leur situation financière. Après étude des comptes par un cabinet extérieur (Mazars), le Grand Besançon a décidé d'aider 4 d'entre elles : Gennes, Grandfontaine, Nancray et Osselle-Routelle.

Nancray bénéficiera d'une baisse de l'attribution de compensation (aide à la soutenabilité) à hauteur de 15 000 € (en 2022), 10 000 € (en 2023) et 5 000 € (en 2024). Cette aide à la soutenabilité prendra fin en 2025.

*Le conseil municipal approuve à l'unanimité*

### Budget principal – Décision modificative n°1 :

Il faut ajouter 1 000 € à un chapitre (dépenses de fonctionnement).

Le résultat de fonctionnement passe de 417 918.50 € à 416 918.50 €.

*Unanimité*

### Indemnité de gardiennage de l'église communale :

Le conseil municipal décide de verser, au titre de l'année 2022, une indemnité de gardiennage de l'église communale d'un montant de 479,86 € à Monsieur l'Abbé Anthony CHOPARD, résidant à Nancray.

*Unanimité*

### Les informations municipales diverses

Les agents techniques font au mieux pour entretenir les espaces verts tout en préservant la biodiversité (moins de tonte). Toutefois, ils n'interviennent pas dans des lieux contenant des déchets, des immondices, des déjections canines... Cela peut se comprendre ! Pour le respect des agents, mais aussi des riverains, merci de laisser l'espace public propre !



L'orchestre junior, l'ensemble de bois et l'ensemble de percussions se produiront au musée des maisons comtoises le dimanche 05/06 à partir de 15h pour la journée "Rendez-vous aux jardins".

Vous pourrez également retrouver l'ensemble de percussions, l'orchestre junior et le brass band lors de la fête de la musique à Saône le mardi 21 juin à partir de 17h30.

Vous souhaitez rencontrer les professeurs de l'école de musique du plateau et faire votre inscription pour la rentrée prochaine ? Venez à la journée portes ouvertes le samedi 02/07 !

Les inscriptions en ligne seront tout de même ouvertes à compter du 15 juin 2022, des permanences seront mises en place dans les locaux de la Messarde pour vous accompagner.

Le dernier concert de la saison aura lieu le samedi 09 juillet à 20h30 à l'église de Montfaucon avec les chanteurs de l'école !



**Le club de Tennis Loisirs de Nancray fête cette année ses 40 ans !** A cette occasion, **nous vous convions le samedi 18 juin 2022 à partir de 13h30 sur les terrains.** Cet événement est ouvert à tous, que vous pratiquiez le tennis ou non ! Au cours de l'après-midi se déroulera un petit tournoi festif, des jeux seront à disposition pour mesurer sa vitesse et son agilité, des documents divers et variés retraçant les 40 ans du club seront exposés, sans oublier la présence d'une buvette ! Cette après-midi festive se prolongera dans la soirée par un repas champêtre autour de jambons à la broche offerts par le club.

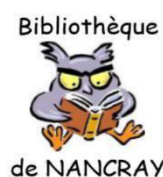
Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre sur la page Facebook du club ou nous envoyer un mail à [club.tl-nancray@fft.fr](mailto:club.tl-nancray@fft.fr).

En espérant vous voir nombreux,

Le comité du TLN

Prochainement à la bibliothèque...

Réservez votre **samedi 2 juillet**  
de 9h à 13h pour participer **aux**  
**portes-ouvertes de la bibliothèque**  
où vous seront proposées de  
**nombreuses activités !**



## RANDO VTT - NANCRAY

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022



L'organisation de la Sapinette se profile tranquillement.  
Pour le bon déroulement de cette journée, votre aimable contribution nous soutiendra assurément.  
Vous souhaitez participer à l'organisation le dimanche 25 septembre ?

>> Contactez Damien Rebert  
07 86 41 97 52  
rebert.damien@orange.fr

1€ par inscription reversé à la recherche contre le cancer

16<sup>ème</sup> édition

# La SAPINETTE

RANDOS VTT 12, 26, 34, 42, 49 & 57km PARCOURS MARCHÉ 14 & 18km

Départ & arrivée au Musée des Maisons Comtoises  
entre 8h et 9h30 > 42 à 57 km / entre 9h et 10h30 > 12 à 34 km

Dort de casque obligatoire Ravitail sur chaque parcours Restauration sur place  
Tarifs : VTT : 6€ > 12 km | 9€ > 26 km | 11€ > 34 km | 13€ > 42, 49 & 57 km - Marche : 6€ > 14 & 18 km

Renseignements : veloloisirsnancray@gmail.com

ORGANISÉE PAR LE CLUB VÉLO LOISIRS NANCRAY

# TOURNOI

## NOCTURNE FOOTBALL A 5



STADE DE NANCRAY

Celebrating  
20 YEARS



RESTAURATION  
SUR PLACE



BUVETTE  
SUR PLACE



**VENDREDI 8 JUILLET**

**Tournoi Vétérans-Féminin-Seniors**

**RDV 18H30**

**SAMEDI 9 JUILLET**

**Tournoi Seniors**

**RDV 16H**

TARIF :  
50€ PAR ÉQUIPE  
80€ LES 2 JOURS III

PAS DE  
RÉSERVATION SUR  
PLACE III

**RÉSERVATION : 06 43 16 45 96**

AU CHATEAU DE BOUCLANS,  
LA DYNAMIQUE DE NANCRAY VOUS  
PRÉSENTE:

# Hôtel 5 étoiles



Mise en scène par Corinne MÉRAUX

Cie Théâtre Envie

Le samedi 4 juin

à 20h30

Le dimanche 5 juin

à 14h30 et 20h30

Le lundi 6 juin

à 14h30

Place de la mairie  
25360 Bouclans

Spectacle en  
plein air

Réervations en ligne:  
La dynamique de  
Nancray - google sites

TARIFS:

Adulte: 10€

Enfants -12 ans: 5€

Renseignements:  
06-30-68-17-23

